

Conditions Générales de Vente (CGV) pour les livraisons en Suisse et dans le Principauté de Liechtenstein

§ 1 Champ d'application et Fournisseur

(1) Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes effectuées sur la boutique en ligne de **AFATEK AG**, Münchener Strasse 13, 85247 Schwabhausen, Allemagne (ci-après « le Fournisseur »).

(2) L'offre s'adresse aux clients (consommateurs et professionnels/entreprises) domiciliés ou ayant leur siège en Suisse ou dans le Principauté de Liechtenstein.

(3) Les conditions dérogantes du client ne sont pas reconnues, à moins que le Fournisseur n'accepte expressément leur validité par écrit.

§ 2 Conclusion du contrat

(1) La présentation des produits sur la boutique en ligne ne constitue pas une offre juridiquement contraignante, mais un catalogue en ligne non contractuel.

(2) En cliquant sur le bouton « Commande avec obligation de paiement », le client passe une commande ferme des marchandises contenues dans le panier. La confirmation de la réception de la commande est effectuée conjointement avec l'acceptation de la commande immédiatement après son envoi au moyen d'un e-mail automatisé. Le contrat de vente est conclu dès la réception de cette confirmation par e-mail.

§ 3 Prix, douane, taxes et devises

(1) Tous les prix indiqués s'entendent en **Euros (EUR)** ou en **Francs Suisses (CHF)** (selon la sélection effectuée dans la boutique).

(2) **Dédouanement et taxes d'importation :**

- **À partir d'un montant de commande de 75,00 EUR / CHF :** Pour les livraisons en Suisse et au Liechtenstein, le Fournisseur prend en charge l'intégralité du dédouanement, de la TVA à l'importation ainsi que l'ensemble des frais de douane applicables (livraison en DDP / Delivered Duty Paid). À partir de ce montant, aucun frais supplémentaire d'importation n'est facturé au client.
- **En dessous d'un montant de commande de 75,00 EUR / CHF :** Pour toute commande inférieure à 75,00 EUR / CHF (ou si d'autres conditions ont été expressément convenues au cas par cas), les droits de douane, la TVA suisse et les frais de dossier du transporteur ne sont pas pris en charge par le Fournisseur et seront directement facturés au client par le transporteur (ex. Poste Suisse, DHL).

§ 4 Conditions de livraison et expédition

(1) La livraison est effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le client en Suisse ou au Liechtenstein.

(2) Si un produit commandé n'est pas disponible parce que le Fournisseur n'est pas livré par ses propres fournisseurs sans faute de sa part, le Fournisseur peut se rétracter du contrat. Dans ce cas, le client sera informé sans délai et toute contrepartie déjà fournie sera remboursée immédiatement.

(3) Le risque de perte ou de détérioration fortuite de la marchandise est transféré au client lors de la remise au transporteur si le client est une **entreprise/un professionnel**. Si le client est un **consommateur**, le risque est transféré lors de la remise de la marchandise au consommateur lui-même ou à un tiers désigné par lui.

§ 5 Conditions de paiement et réserve de propriété

(1) Le client dispose des modes de paiement indiqués lors de la procédure de commande.

(2) La marchandise livrée reste la propriété du Fournisseur jusqu'au paiement intégral de toutes les créances.

§ 6 Retours / Droit de rétractation

(1) Les législations suisse et liechtensteinoise ne prévoient pas de droit de rétractation légal pour les achats en ligne. Toutefois, le Fournisseur accorde volontairement aux clients résidant en Suisse et au Liechtenstein un **droit de retour de 14 jours** à compter de la réception de la marchandise.

(2) Pour respecter le délai, l'expédition dans les temps de la marchandise suffit. Le retour doit être effectué en parfait état et dans l'emballage d'origine.

(3) **Frais de retour** : Les frais directs de réexpédition depuis la Suisse/le Liechtenstein ainsi que d'éventuels nouveaux frais de douane sont à la charge du client.

§ 7 Garantie et responsabilité

(1) Les dispositions légales relatives à la garantie s'appliquent. En cas de défaut de la marchandise, le Fournisseur se réserve le droit de procéder à une réparation ou à une livraison de remplacement.

(2) La responsabilité du Fournisseur pour faute légère est exclue, à condition qu'aucune obligation contractuelle essentielle, qu'aucun dommage résultant d'une atteinte à la vie, au corps ou à la santé, ni aucune garantie expresse ne soient touchés. La responsabilité au titre de la loi sur la responsabilité du fait des produits défectueux reste inchangée.

§ 8 Droit applicable et juridiction compétente

(1) Le droit allemand s'applique, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Pour les consommateurs résidant en Suisse, ce choix de loi ne s'applique que dans la mesure où il ne prive pas le consommateur de la protection garantie par les dispositions impératives du droit suisse.

(2) Si le client est une entreprise, une personne morale de droit public ou s'il ne dispose pas d'un tribunal compétent général au sein de l'UE, le siège du Fournisseur (Schwabhausen, Allemagne) est le seul tribunal compétent pour tous les litiges découlant du présent contrat.

§ 9 Clause salvatoire

Si une disposition des présentes CGV était ou devenait invalide, le reste du contrat resterait valable. La disposition invalide sera remplacée par les dispositions légales applicables.